

3^o Que les assemblées se tiendront au séminaire, tous les lundis, à deux heures, p. m."

On tenait soigneusement les minutes de ces assemblées. En les lisant, on croit assister à une conférence de Saint Vincent de Paul. On s'y occupait de placer à l'hôpital les malades pauvres, ou de les faire conduire chez des parents plus aisés.

On considérait comme un devoir de placer les enfants des pauvres en apprentissage pour leur apprendre à travailler.

On donnait à une veuve quinze livres et trois minots de blé ; des souliers à un vieillard, un pain de douze livres tous les quinze jours à une pauvre femme, deux aunes et un quart de carisé à une autre, etc, etc.

Le 9 décembre 1693, on décida de faire une seconde quête pour les pauvres.

Mme Juchereau de Saint Denis et Mme d'Argenteuil furent priées de la faire dans la ville et les faubourgs. Les sieurs Dupré et la Morille se chargèrent de la faire du côté de Lachine, de la rivière Saint-Jérôme et jusqu'aux limites de cette paroisse. Les sieurs Pothier et Prudhomme, depuis le faubourg de Notre-Dame de Bonsecours jusqu'à Julien Blais inclusivement et le sieur Saint-Germain à la Montagne.

Nous trouvons dans ces petits détails la preuve que les citoyens les plus nobles du temps payaient de leur personne, et prenaient part à la direction des bureaux des pauvres, faisaient les quêtes pour eux et visitaient leurs familles. Les noms des dames et messieurs que nous venons de transcrire sont tous de grands noms historiques qu'on est heureux de rencontrer ici accolés aux œuvres de charité, mais illustrés dans d'autres sphères d'action.

C'est un exemple que nous offrons à la méditation de nos concitoyens d'aujourd'hui.— (*Bulletin des Recherches Historiques*)

RAPHAEL BELLANARE

